

Lettre aux syndicats

Chers camarades,

19 novembre 2019

Nous sommes maintenant à deux semaines du 5 décembre. « Tous les regards sont tournés vers cette date ». Et pour cause ! A la suite de la position prise par le CCN de la confédération FO, à l'unanimité, portée par la réussite du 21 septembre, **« la proposition de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain »** fait son chemin.

Au niveau national, conformément à la résolution du CCN, affirmant la nécessité d'œuvrer à l'unité d'action syndicale la plus large, nous avons, avec la CGT, FSU et Solidaires, ainsi que les organisations d'étudiants et lycéens, pris un appel en ce sens. Il en est de même dans nombre de secteurs d'activité, d'entreprises, de services publics et d'administrations, au niveau départemental, à l'initiative souvent de FO. Il ne se passe pas une journée sans que plusieurs appels nous parviennent.

Il est indispensable de renforcer et élargir ce mouvement si l'on veut être entendus et gagner.

A nouveau, comme souvent en matière de retraite, sont mis en avant les régimes dits « spéciaux », pensant ainsi opposer les uns aux autres.

Mais nous savons, nous l'avons très largement et précisément expliqué : ce qui est en cause, aujourd'hui, avec le « système universel par points », porté par le gouvernement, c'est l'ensemble du système de retraites existant et ses régimes. A commencer par le régime de base de la Sécurité sociale, relevant de la CNAV (Caisse nationale d'Assurance vieillesse) avec son régime complémentaire (AGIRC-ARRCO), le Code des pensions civiles et militaires des fonctionnaires ainsi que le régime des fonctionnaires des collectivités territoriales. A eux seuls, ces trois régimes de base représentent plus de 80% de la population active salariée.

Ce qui disparaîtrait est le mode de calcul par annuités, fondé sur les 25 meilleures années dans le secteur privé ou les 6 derniers mois dans la Fonction publique, qui donnent un taux de remplacement équivalent. Et, demain, l'Etat, les gouvernements seraient seuls décideurs, disposant de tous les leviers, sans contrepoids, pour gérer les retraites en fonction des contraintes budgétaires et financières.

Tout le monde l'a compris : « il faudra travailler plus longtemps » ou voir sa retraite baisser !

Depuis le début, pour ces raisons, FO a fait connaître son opposition au principe même du régime unique par points. Nous y opposons la défense de notre système de retraite par répartition, et nous sommes bien déterminés à porter nos revendications en ce sens.

A plusieurs reprises, le gouvernement a dû reculer son calendrier. Aujourd'hui, il évoque la clause dite du grand-père ou les « transitions » qui épargneraient tels ou tels.

Ces attermoissements doivent nous encourager à renforcer la mobilisation afin d'élargir encore, dans le cadre des réunions et assemblées générales de salariés, les appels à rejoindre la grève à partir du 5 décembre dans l'objectif d'être entendus.

Bon courage et amitiés syndicalistes,

Yves Veyrier,
Secrétaire général

EN **FO**RCE POUR NOS RETRAITES